



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Filière commerciale
D3C et DVGC

Déménagement éventuel

Info ou intox ?

Depuis des mois, vous êtes nombreux à vous plaindre d'odeurs nauséabondes qui envahissent les bureaux de toute la filière commerciale. Les représentants du personnel l'ont évoqué lors de plusieurs CHSCT. Mais depuis plus d'un mois, les nuisances sont devenues plus graves. Plusieurs d'entre vous ayant de forts maux de tête, d'autres ayant fait des malaises... Le président du CHSCT par délégation, nous informait lors du CHSCT du 1^{er} avril que La DOTC Paris Nord était sur le coup et nous tenait au courant. Et coup de théâtre, durant une réunion commerciale, vos dirigeants vous annoncent que vous êtes susceptibles de déménager durant l'été, le temps de régler le problème... Tout cela, sans même en aviser les organisations syndicales ni même les représentants du personnel au CHSCT.

La CFDT exige des réponses

Pour la CFDT c'est inadmissible

La CFDT a toujours été partie prenante de ce dossier. Pourtant tout porte à croire qu'on ne veut pas nous jouer la transparence quant à la manière de gérer le problème. Pire, la secrétaire du CHSCT est une personne désignée par la CFDT. Elle aussi, comme les autres représentants qui siègent sur cette instance n'ont eu aucune info sur le sujet, et encore moins d'un éventuel déménagement de toute la filière commerciale cet été.

Si un déménagement est envisagé, il doit être discuté avec les intéressés, leurs représentants du personnel et leurs élus CHSCT.

Devant une telle annonce, la CFDT exige des réponses

Pour la CFDT, La Poste ne va pas faire ce qu'elle veut sans en discuter avec les organisations syndicales et les représentants du personnel au CHSCT. Elle ne peut annoncer à qui veut l'entendre qu'elle envisage un éventuel déménagement sans ouvrir des discussions et des négociations sur le sujet. Car si déménagement il doit y avoir, celui-ci ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions et pour n'importe quels points de chute. Nous ne voulons pas, que pour régler le problème d'odeurs on fasse d'une pierre, deux coups, en voulant regrouper tous les commerciaux parisiens (Paris Nord et Paris sud) sur un seul et unique plateau. Tout cela sans tenir compte de vos avis et de vos souhaits...

Pour conclure :

La CFDT n'acceptera pas, qu'une fois de plus vous subissiez une situation dont vous n'êtes aucunement responsables, au prétexte que vous êtes des commerciaux. Un mail demandant une bilatérale a été adressé par la CFDT aux responsables de la DVGC et de la D3C. Ceux-ci devraient nous communiquer une date prochainement. Nous restons bien entendu à votre écoute sur le sujet, et ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de cette rencontre.

La CFDT, c'est agir pour défendre vos droits !!!